



La Feuille Verte

MAI 2019 / n°232 / 2,80 €

NOTRE-DAME DU MONDE

Le ciel est rouge sur Paris en ce 15 avril 2019 : il ne s'agit pas d'un coucher de soleil annonçant un lendemain printanier, mais de flammes montant à l'assaut du ciel depuis la charpente de Notre-Dame de Paris.

Les riverains, les passants, les touristes, bientôt rejoints par d'innombrables téléspectateurs du monde entier, sont sidérés, saisis d'effroi devant ce spectacle aux allures apocalyptiques.

L'effraction symbolique est énorme et déclenche dans les heures qui suivent des avalanches de réactions : l'hommage aux pompiers, bien entendu nécessaire, juste et indispensable, mais aussi les déclarations un brin hâtives d'un Président enclin au volontarisme de façade, les tentatives de l'extrême droite d'instiller le doute sur l'origine de l'incendie, les couplets identitaires sur la nation et l'église, etc.

Pourtant, comme en 2001 la destruction des statues géantes des Bouddhas vieux de plus de 15 siècles de la vallée de Bâmiyân, ou comme plus récemment celles de la vieille ville d'Alep et du site de Palmyre, l'incendie de Notre-Dame nous renvoie à la précarité universelle des constructions humaines, et donc de notre fragile existence. Jamais la charpente du XIIIe siècle ni la flèche de Viollet-le-Duc n'existeront de nouveau, nous devons collectivement l'admettre.

Néanmoins, il faudra réparer ; les dons, les participations, même défiscalisées, sont donc les bienvenus. Mais pourquoi tant de précipitation, si ce n'est dans une folle tentative d'effacer l'événement, de « faire comme si » la cathédrale était juste cachée à nos regards et allait réapparaître intacte de toute éternité, niant en cela que l'histoire n'a cessé de la transformer ? Cette flèche que nous pleurons a été achevée en 1859 !

Notre-Dame n'a pas été dynamitée par les talibans ni ne s'est écroulée sous les bombes russo-syriennes ; il n'y a pas de victimes à secourir ; il est donc urgent de prendre le temps de penser.

(suite p 2)

édito

BESANÇON PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sommaire

P 1-2 : Édito

P 3-4 : Élections européennes : comment ça marche ?

P 4 : Le jour du scrutin, votez Europe Écologie

P 5 : Les premières Européennes des écologistes avec Solange Fernex

P 6-7-8 : L'écologie, une solution pour les politiques industrielles ?

P 9-10 : Marie Toussaint à Besançon

P 11-12 : Damien Carême à Belfort

P 13-14 : *Un paese di Calabria*

P 14 : Comment recevoir *La Feuille Verte* ?

P 15 : Que font les banques avec notre argent ?

P 16-17-18 : Lait à comté et réchauffement climatique

P 18 : Journées d'été : ce sera à Toulouse

P 19-20 : Agroécologie et extraction du CO²

P 20 : Métabief sous les tropiques

P 21-22-23 : Endiguer le déclin de la biodiversité

P 23 : Où trouver EELV au plus près de chez vous ?

P 24-25 : Au secours des amphibiens

P 25 : Reçus fiscaux : contretemps récurrent

P 26 : Bulletin d'adhésion

P 27-28 : le roman photo de la campagne des Européennes



Édito (suite)

2

Si nous partageons l'idée que Notre-Dame véhicule, par l'art et la culture, au-delà de la religion, des valeurs magnifiées au 19e siècle par Victor Hugo, alors la reconstruction ne peut pas être que matérielle.

En ce moment, les sites millénaires de l'antique royaume de Saba s'écroulent sous les obus français vendus aux Saoudiens. Ce sont déjà plus de trente sites qui ont été en partie détruits ou réduits en poussière dans ce conflit : le temple de Nakrah dans la ville antique de Baraqish, la forteresse médiévale d'al-Qahira... La capitale du Yémen, Sana'a, n'a pas non plus été épargnée : 5 000 des 9 000 maisons traditionnelles ont été touchées.

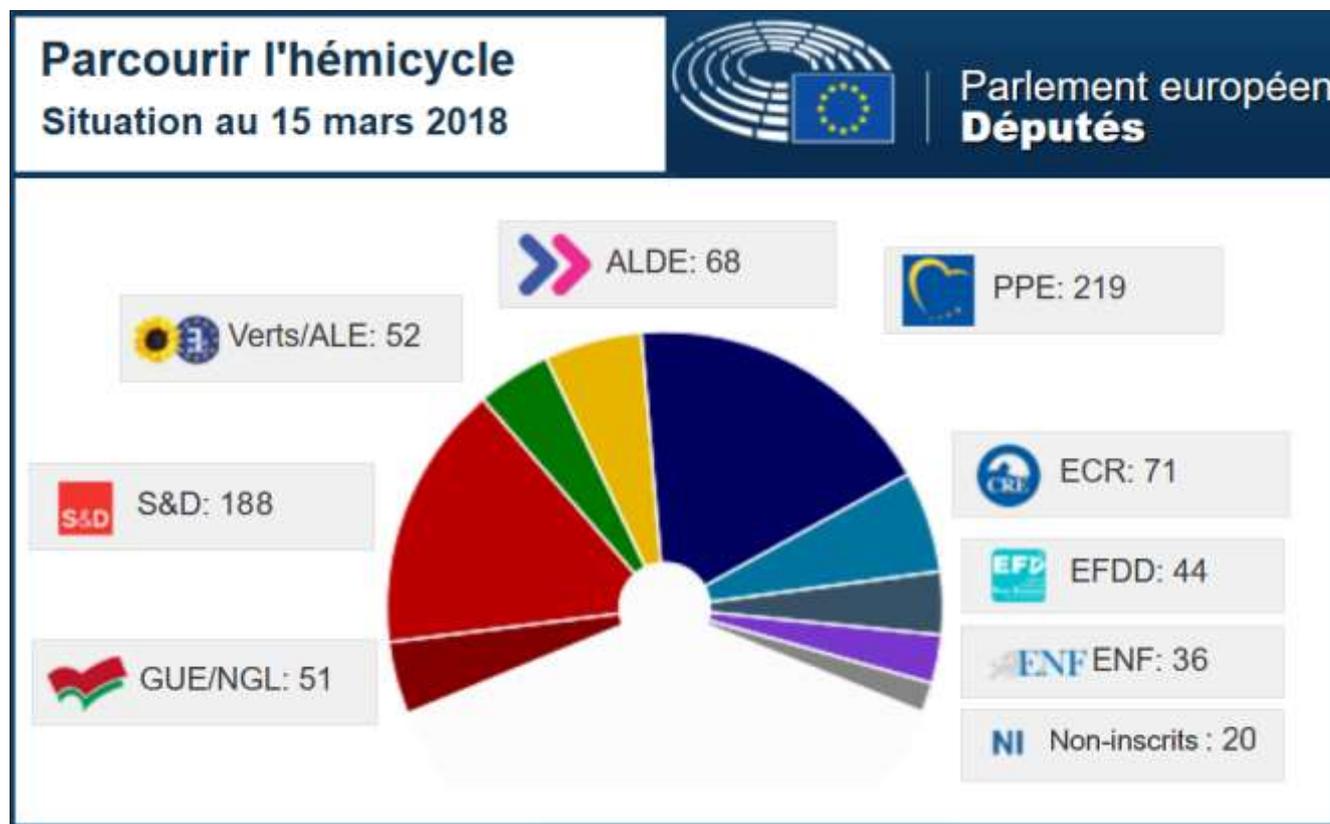
Alors, si nous souhaitons rendre justice à l'esprit de Notre-Dame, ne nous tenons pas aux côtés des destructeurs, mais au contraire préservons ce qui fonde notre commune humanité : en ce sens, Notre-Dame appartient à tous les peuples de la terre. Et pour ceux qui viennent chercher en France une vie meilleure, souvenons-nous que le droit d'asile est né dans les églises.



Cécile Prudhomme et Philippe Chatelain
Cosecrétaires régionaux



COMMENT ÇA MARCHE ?



3

1) Lors des Élections européennes du 26 mai, les citoyens s'exprimeront en France par un vote à un seul tour pour choisir leurs eurodéputés, à la proportionnelle, sur une liste de 79 noms dans une circonscription unique. Les Élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

En tout, les citoyens européens vont élire 705 eurodéputés à l'occasion de ces élections, dont 79 rien que pour la France. Le nombre de députés européens a été réduit de 751 à 705 cette année en raison du Brexit, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. (Mais cela peut encore changer, puisque les Britanniques ont obtenu un sursis de 6 mois !)

2) Nos eurodéputés ne siègent pas seulement « entre Français ». Tout d'abord parce qu'ils ne sont pas forcément français, ensuite parce que leurs positions politiques sont très différentes. Ils se regroupent donc au sein de groupes politiques. Pour la législature 2014-2019, on compte huit groupes politiques au niveau européen :

- Le Groupe du Parti populaire européen (PPE), qui réunit la plupart des partis de centre-droit, dont Les Républicains.

- L'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen (S&D), où figure notamment le Parti socialiste.

- Les Conservateurs et réformistes européens (CRE), qu'aucun député français n'a rejoint.

- L'Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE), où se trouvent l'UDI et le MoDem.

- Le Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL), où siègent le Parti communiste français et La France insoumise.

- Le Groupe des Verts/Alliance libre européenne (Verts/ALE), rassemblant les partis écologistes européens dont Europe Écologie-Les Verts.

- Le Groupe Europe de la Liberté et de la Démocratie directe (ELDD), dans lequel siège le parti de Florian Philippot, Les Patriotes.

- Groupe Europe des Nations et des Libertés (ENL), qui réunit des partis de droite et d'extrême-droite, dont le Rassemblement National.

Au sein de chaque groupe politique, les eurodéputés d'un pays ont l'habitude de se rassembler en « délégation ».

Ceux qui ne siègent pas dans un groupe sont regroupés dans les « non-inscrits ».

3) Les élections ont lieu tous les cinq ans, à la même période, dans l'ensemble des pays membres de l'UE. Chaque pays se voit attribuer un nombre de sièges en fonction de sa population. Il doit ensuite conduire le scrutin sur son territoire et nécessairement à la proportionnelle.



En 2019, en France, le vote se tiendra **le dimanche 26 mai**. À cet égard, le gouvernement a introduit un changement important : le pays ne sera plus découpé en huit circonscriptions régionales comme entre 2003 et 2014, mais formera une circonscription unique. La France revient ainsi au modèle adopté par la grande majorité des pays européens. Seules la Belgique, l'Irlande, l'Italie et la Pologne sont en effet divisées en plusieurs circonscriptions. Cette circonscription unique, qui existait jusqu'en 2003, répond à trois objectifs selon le gouvernement : garantir le pluralisme politique, renforcer le caractère européen du scrutin et le rendre plus compréhensible pour les électeurs. En outre, la circonscription unique est le modèle majoritaire des pays de l'UE.

Il ne reste plus qu'à voter, puisque vous savez tout maintenant. Tous aux urnes le 26 mai ! L'écologie a besoin de toutes vos voix.



Suzy Antoine

4

Le jour du scrutin...

...VOTEZ EUROPE ÉCOLOGIE



Nous tenons à vous faire part d'une information importante que vous devez faire passer à tous les gens qui souhaitent voter pour EELV .

Notre liste s'appelle **EUROPE-ÉCOLOGIE**. Nous n'avons pas eu de chance au tirage au sort car nous avons tiré le numéro 30 (sur 33 listes). Or nous savons malheureusement que beaucoup de communes rurales ne pourront pas proposer 33 panneaux d'affichage... Il faut donc activer nos réseaux pour voter et faire voter pour la liste **EUROPE-ÉCOLOGIE**.

Faites attention quand vous choisirez vos bulletins de vote, car il y a 3 listes avec une référence nettement visible à l'écologie. De plus nous ne sommes qu'en 30^e position, ce qui nous handicape, sachant que notre lecture rapide se fait toujours de gauche à droite et de haut en bas.

9. URGENCE ÉCOLOGIE (c'est la liste de Delphine Batho ancienne, socialiste qui est pour les bassines, ce qui dérègle tous les systèmes hydrologiques. C'est une mesure terriblement anti-écologie)

12. ENVIE D'EUROPE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE (la liste place publique- parti socialiste de Gluckman je ne vous en dis pas plus!)

30. EUROPE ÉCOLOGIE (la notre, celle d' EELV menée, par Yannick Jadot)

Soyez vigilant-e-s et faites passer le message

Cécile Prudhomme

Cosecrétaire régionale EELV-FC

...AVEC SOLANGE FERNEX

C'est une femme, Solange Fernex, qui mène la liste Europe Écologie lors des premières Élections européennes, en 1979. Cette liste obtient 4,39 % des suffrages, totalisant 888 134 voix.

Les écologistes de longue date connaissent bien Solange. En revanche, les plus récents ont besoin de quelques éléments pour faire la connaissance de cette grande dame.



Elle est une pacifiste et femme politique française, née le 15 avril 1934 à Strasbourg et morte le 11 septembre 2006 d'un cancer, dans le domaine familial de Biederthal (Haut-Rhin), non loin de la frontière suisse. En 1973, Solange Fernex est la suppléante du premier candidat écologiste en France, Henri Jenn, 32 ans à l'époque, à l'occasion du premier tour des élections législatives à Mulhouse.

En 1983, elle participe au Jeûne pour la Vie, en jeûnant 40 jours à Paris pour le désarmement nucléaire.

En 1984, elle participe à la fondation des Verts.

Elle reçoit, en septembre 2001, pour son engagement contre l'armement nucléaire, le *Nuclear-Free Future Award*.

En 2001, elle crée avec son mari Michel Fernex, médecin, et quelques amis l'association *Enfants de Tchernobyl Bélarus*, pour venir en aide aux enfants des régions de la Biélorussie contaminées à la suite de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl et aider la recherche indépendante liée à cette catastrophe.

Un membre du Conseil fédéral a diffusé sur la liste des députés un article rédigé par Solange Fernex dans *Le Sauvage*, en juin 1979. Elle y critique très sévèrement la politique européenne mise en place. Sur la politique agricole, elle cite « *...(l'Europe) responsable de la réduction du nombre d'agriculteurs (indemnités d'éviction, quel mot admirable), (elle) a contribué à la montée du*

chômage. Recherchant une restructuration des exploitations, elle est responsable de la fragilité de l'agriculture industrielle moderne : monoculture (destruction des excédents, montagnes de beurre...), endettement dû à la mécanisation à outrance, dépendance des engrais chimiques et des pesticides dont les prix ne cessent d'augmenter. La qualité de l'alimentation s'est détériorée : additifs, conservateurs. Remembrement, érosion par ruissellement, inondations, ont dévasté les campagnes, détruisant des structures rurales et des traditions encore vivantes il y a une génération. »

Solange Fernex prédit une Europe de demain

(en fait celle que nous connaissons actuellement) : « *(Le traité de Rome) tend à faire de l'Europe un instrument avoué de domination économique, de croissance, d'impérialisme sur le tiers monde, la nature, les hommes, qui conduit à accélérer les processus suicidaires dans lesquels nous sommes engagés. »*

La question était alors de savoir s'il fallait ou non s'engager dans cette élection, car il y avait un gros problème de moyens financiers. De plus, certains pensaient que la voix écologiste serait inaudible. Solange Fernex affirme alors le contraire : « *Dans un concert symphonique, une seule fausse note, haute et claire, s'entend et suffit à détruire l'harmonie. »*

Ce qui était mis en avant à l'époque : « *Une Europe des régions, décentralisée, étendue, non violente, où puissent s'exercer une véritable démocratie et être respectés les droits des exclus (quart monde...) et ceux des minorités culturelles, linguistiques ou politiques, une Europe pacifique et solidaire des pays les plus pauvres. »*

Et elle écrit une phrase dont je soupçonne Jacques Chirac de s'être inspirée : « *Mais quand la maison brûle, a-t-on encore réellement le temps de suivre des cours d'intervention d'urgence ? »*

C'était en 1979. Nous sommes en 2019...

Suzy Antoine

L'ÉCOLOGIE : UNE SOLUTION POUR LES POLITIQUES INDUSTRIELLES ?



Il en a fallu, de l'énergie, à Anna Maillard, pour organiser cette visite dans le Nord Franche-Comté de notre tête de liste aux européennes, Yannick Jadot. Mais c'est une jeune femme tenace et elle a fini par y parvenir.

Depuis longtemps, elle avait en tête de montrer que l'industrie et l'écologie pouvaient être compatibles, sous certaines conditions, bien entendu, et désespérait qu'EÉLV se préoccupât si peu de la question industrielle. Eh bien ! Cela a été chose faite ce 27 février 2019, dans le Doubs et le Territoire-de-Belfort. Yannick Jadot, Karima Delli et Mounir Satouri, guidés par nos candidates « locales », Anna Maillard et Catherine Hervieu, ont rendu visite à deux entreprises et rencontré des chefs d'entreprise à Delle (90).

Véhiculée par des militants bien connus localement, Claude Mercier et Alain Poncet, notre petite équipe a commencé son périple par la visite d'ENVle 2E, à Valentigney (25). Cette entreprise a vu le jour grâce au soutien de l'Union Européenne (1) en 2007 et s'est spécialisée dans les activités de tri et de démantèlement des déchets électriques et électroniques (DEE). L'impact est triple :

- économique, par le développement d'une activité industrielle rentable et efficiente,
- social, en donnant un emploi à ceux qui en sont privés,
- environnemental, en contribuant à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources.



À Valentigney, les DEE sont démantelés pour préparer le réemploi de leurs métaux précieux (aluminium, cuivre, or, argent) et des terres rares (2).

5 500 tonnes, l'équivalent de 4 600 voitures (23 par jour) ont été collectées en 2017.

EELV se bat au niveau européen afin que l'on favorise les entreprises locales sur des secteurs stratégiques, là où elles estiment qu'il en va de la souveraineté nationale. La guerre des matières premières est déclarée depuis longtemps !

Il était l'heure de se restaurer. Alain Fousseret (ancien élu régional, à la tête de la commission des Transports) avait organisé un déjeuner avec un club de chefs d'entreprises au restaurant solidaire Chacasol (chantier d'insertion en restauration), à la gare de Delle (90). Pas de temps perdu pour nos candidats !

Le déjeuner s'est déroulé en présence de sept chefs d'entreprises locaux, issus de domaines aussi variés que l'industrie horlogère (Swatch), les bâches plastiques, la sous-traitance automobile (découpe de pièces métalliques), la prestation web, les portes de garage et portails, le courtage en assurance, l'immobilier. Étaient aussi présents un représentant bénévole d'ERCISOL (Jean-Claude Meuley), ainsi que le président et le directeur général de l'ensemblier DÉFI.

Chaque dirigeant a pu présenter aux députés et candidats son activité, ses difficultés lors d'une meilleure prise en compte de l'environnement dans ses procédés, ainsi que sa conception de la transition écologique.

Scoop : l'un d'entre eux a adhéré au parti à l'issue de cette visite !

À 14h, le marathon continuait par la visite de Cristel, à Fesches-le-Châtel (25). Il s'agit d'une entreprise familiale, leader mondial du concept « *Cook & Serve* » à poignées amovibles. Elle perpétue l'histoire d'une des plus anciennes manufactures françaises d'articles culinaires (Japy, fondée en 1826). Elle est reconnue Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV).

Cristel a misé sur des articles culinaires haut de gamme. Tous ses produits sont garantis à vie, l'anti-adhésif est garanti sans PFOA, PFOS ou NMP (3). Elle s'inquiète de son environnement et limite son impact sur la nature :

- 86 % des déchets issus de l'activité sont recyclés,
- 100 % de l'électricité utilisée est issue de sources renouvelables,
- les eaux du processus sont intégralement recyclées,
- l'énergie calorifique des compresseurs est récupérée pour chauffer les ateliers,
- 4,5 millions d'euros ont été investis en deux ans pour des machines moins polluantes et pour que les équipes travaillent avec des produits moins toxiques.



L'important, pour Anna, c'est de miser sur le gagnant-gagnant, et c'est d'ailleurs ce qui a motivé les entreprises à ouvrir leurs portes. Elle a conseillé aux dirigeants d'ENVle 2E et Cristel de préparer au préalable une note qui a été remise aux députés et candidats pour détailler ce qui freine le développement de leurs activités vertueuses respectives :

- Pour ENVle 2E, il s'agit de permettre aux structures d'insertion de faire armes égales avec les industriels du secteur en ce qui concerne le démantèlement des déchets.
- Pour Cristel, l'enjeu est d'être soutenu dans la mise en place de procédés industriels moins gourmands, voire plus du tout consommateurs de ressources naturelles ; et de ne pas être pénalisé vis-à-vis de la concurrence quand les coûts de production augmentent du fait d'un procédé industriel plus vertueux.

Lors d'un entretien avec les journalistes, Yannick Jadot a dit qu'« *aujourd'hui, il n'y a[vait] pas de politique industrielle en Europe. EELV milite en faveur d'une industrie européenne qui intègre à la fois la contrainte environnementale et les préoccupations sociales.* »

Cette visite fut l'occasion de présenter deux façons d'entreprendre, la première dite « d'Économie Sociale et Solidaire » (l'ESS pèse 10 % des emplois salariés en France) ; l'autre étant une PME qui demeure familiale malgré les offres d'achat de grands groupes de luxe. L'une et l'autre s'inscrivent dans les territoires, protègent l'environnement, font de l'insertion et créent des emplois.

Suzy Antoine

(avec la collaboration d'Anna Maillard)

1) *Le Fonds social européen (FSE), utilisé ici, est un des instruments financiers de l'Union européenne. Il vise à soutenir l'emploi dans les États membres, mais aussi à promouvoir la cohésion économique et sociale. Les dépenses du FSE représentent environ 10 % du budget total de l'UE.*

2) *Les terres rares regroupent 17 métaux. Ces matières minérales aux propriétés exceptionnelles sont utilisées dans la fabrication de produits de haute technologie. Avec le boom du numérique et des nouvelles technologies vertes, aujourd'hui, à l'échelle de l'économie mondiale, les terres rares sont considérées comme des métaux stratégiques. Problème : l'extraction et le traitement des terres rares polluent et produisent des déchets toxiques.*

3) *LE PFOA, ou acide perfluoro-octanoïque, est une sorte de colle industrielle pour faire tenir le Téflon.*

Le PFOS, ou acide perfluoro-octanesulfonique, sert à l'imperméabilisation des tissus, du mobilier et des tapis.

La NMP, ou N-méthyl-2-pyrrolidone, est utilisée comme solvant organique.

Ce sont tous des perturbateurs endocriniens.



Anna Maillard, les lecteurs de *La Feuille Verte* doivent commencer à la connaître. En effet, elle s'est présentée à plusieurs élections dans le pays de Montbéliard : aux Législatives partielles de 2015, avec Bernard Lachambre ; aux Départementales de 2015, avec

son colistier Alain Poncet ; aux Législatives de 2017, et maintenant aux Européennes, en 38e position sur la liste de 79 candidats, menée par Yannick Jadot (cf. article sur le déroulement des élections européennes p 3).

Anna, 38 ans, travaille dans une Maison de l'emploi. Elle est contractuelle, c'est-à-dire précaire de la fonction publique. Elle a obtenu une licence en journalisme – communication et un master II de Sciences Humaines, « Analyse et gestion des politiques publiques », et vit dans le Nord Franche-Comté.

Son prénom, *Anna*, elle l'a hérité de son arrière-grand-mère polonaise. Son nom, *Maillard*, provient de son père, suisse. Une occasion de rappeler combien l'Europe est riche de ses migrations : ses aïeux maternels ont fui les famines d'Ukraine, avec l'objectif de gagner les États-Unis. Sur leur route, ils ont fait étape à Hérimoncourt, berceau de l'industrie des automobiles Peugeot. Ils s'y sont installés et n'en sont jamais repartis. Ses grands-parents paternels ont fui la misère... de Suisse ! Il fut un temps – eh oui – où on quittait la Suisse pour trouver du travail en France !

Cette histoire très personnelle n'est qu'un fragment de ce qui fait la France d'aujourd'hui, l'Europe d'aujourd'hui et de demain.

D'abord militante de terrain dans des associations de protection de la nature et des animaux, Anna devient administratrice bénévole de structures d'insertion par l'activité économique dans le Pays de Montbéliard : les Jardins d'Idées (maraichage Bio) et DéFI (mise à disposition de personnes pour l'entretien ménager et les petits travaux).

Approchée un temps par le PS local, dont Pierre Moscovici tait le chef de file, elle décline l'offre de devenir son assistante parlementaire. En 2009, Anna choisit de s'engager chez EÉLV car « *c'est le seul mouvement politique qui propose alors (et toujours) un projet de société complet, cohérent, solidaire et soutenable* ». Depuis, elle a souhaité s'engager plus encore en contribuant à l'installation de l'écologie politique dans les instances représentatives locales ou nationales. À EÉLV, elle est devenue fin 2018 coresponsable nationale de la commission Condition animale.

Un exemple développé par une des entreprises présentes le temps du déjeuner : les Bâches Laily.

Jérôme Laily, jeune chef d'entreprise d'une quarantaine d'années, a repris les rênes de l'entreprise familiale avec son frère. Ils produisent des bâches et des stores de tout format. Ils reprennent également les bâches usagées et les confient à une entreprise spécialisée dans le recyclage-démantèlement.

Or cette entreprise de recyclage a été reprise par un grand groupe qui a fermé cette filière pour cause de non-rentabilité. « *Je me retrouve avec ces bâches mais qu'est-ce que j'en fais ? Je ne vais pas les enfouir !* » s'exclame Jérôme Laily devant Yannick Jadot. Comme la plupart d'entre nous, il ne sait pas spontanément comment limiter son impact en terme de production de déchets et de baisse de la prédation de son activité sur les ressources naturelles.

Quels sont les grands axes de réflexions d'EÉLV pour faire basculer l'industrie et la société dans un nouvel équilibre écologique ?

- Pollueur payeur
- Taxe carbone pour les transports
- Bonus – malus écologique
- TVA réduite pour les produits ayant une éco-conception
- Investissement dans l'économie circulaire pour que la puissance publique organise les circuits
- favoriser l'insertion par le travail en offrant une compensation aux entreprises qui emploient des personnes moins « productives »
- Fiscalité
- Green New Deal
- Etc.

Et pour l'anecdote, nous avons parlé du problème de recyclage des bâches plastiques à Damien Carême, qui s'est exclamé : « *Ah mais moi, je connais une filière près de Grande-Synthe !* » Quand on vous dit qu'EÉLV, c'est l'écologie des solutions !

**L'ÉCOLOGIE,
ON LE DIT.
ON LE FAIT !**

MARIE TOUSSAINT À BESANÇON



Celle qui a lancé « L'affaire du siècle » se tient devant nous. Nous sommes le samedi 9 mars. Il est 10 h 30 et Marie Toussaint prend la parole devant environ 80 personnes, spécialement venues à la MJC de Palente, à Besançon, pour rencontrer cette jeune femme. Car oui, elle est jeune ! 31 ans et déjà beaucoup d'aisance pour s'exprimer en public. Elle est en 4^e position sur la liste que Yannick Jadot présente aux Européennes.

Son parcours

Marie a d'abord œuvré dans la solidarité internationale et la lutte contre la pauvreté. Elle a notamment travaillé avec les populations indigènes et les Nations-Unies au Pérou. Elle a depuis fondé l'association « Notre Affaire à Tous », qui lutte juridiquement contre les écocides (1). Elle a notamment lancé « L'Affaire du Siècle », pétition qui a récolté plus de deux millions de signatures en faveur du climat.

Du mouvement associatif au parti politique

Marie a compris très vite que, si elle voulait agir, il était nécessaire de passer à la vitesse supérieure, c'est-à-dire de s'engager en politique. Ce sont en effet les États qui décident, qui font voter les lois, alors que les associations jouent plus un rôle d'alerte, de réveil des populations, et agissent comme elles le peuvent en contrant les dégâts occasionnés par les groupes qu'elles désignent du doigt. Le vote permet de mettre en responsabilité celles et ceux qui connaissent le sujet et qui pourront, une fois élus, lutter contre les lobbies qui ont réussi à cacher les résultats des enquêtes concernant l'environnement et l'économie.

On a un peu facilement opposé le social et l'écologie. Mais ce sont les plus pauvres qui sont les premières

victimes de la dégradation de l'environnement : les plus pauvres vivent souvent dans les zones inondables ou les zones polluées ; et en France, il y a 11 millions et demi de personnes qui vivent dans la précarité énergétique. Il ne faut pas opposer « fin du mois » et « fin du monde ». Et chaque degré de température en plus, ce sont des millions de victimes supplémentaires.

L'urgence d'agir

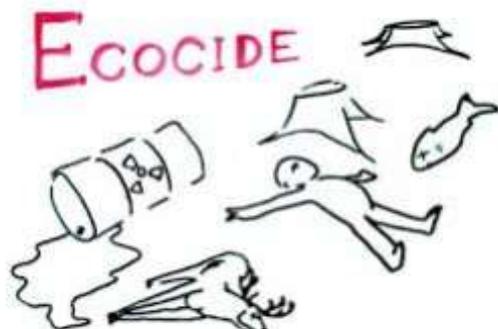
Il y a 40 ans, on disait que nous avons 40 ans pour agir... Or, les années ont passé et on n'a rien fait. Et maintenant, nous sommes dans le mur ! L'impact du dérèglement climatique, ce n'est pas pour demain, c'est dès aujourd'hui. On l'a bien vu l'été dernier avec la canicule et l'épisode exceptionnel de sécheresse. Les glaciers fondent, les montagnes s'effondrent, les sécheresses perdurent sur certains endroits de la planète ; à l'inverse, d'autres régions connaissent des inondations catastrophiques et la température générale augmente. Ce n'est pas sans effet sur l'agriculture, les forêts, le vivant en général.

Le capitalisme sauvage exploite toutes les ressources minières en polluant les sols, l'air et l'eau. Il a engendré une course à la consommation, dont nous sommes les principaux acteurs. Combien d'entre nous achètent l'iPhone dernier cri, pour des tas de raisons que la publicité nous a mises dans la tête à notre insu ? Cette folie de la consommation incite les groupes comme Total à piller impunément les ressources de notre planète, que nous sommes en train d'épuiser. Quand il n'y aura plus rien, comment ferons-nous ?

Le rôle de l'Europe

L'Europe est une grande puissance mondiale. Elle a la capacité d'être leader pour sauver le climat, pour entreprendre des actions à grande échelle, inventer de nouvelles solidarités. Car le défi qui nous attend, celui de sauver l'humanité, exige que nous mettions toutes nos forces ensemble.

L'écologie doit être centrale. On n'est plus dans un débat gauche-droite qui dure depuis deux siècles. Il va falloir sortir du productivisme et du mythe de la toute-croissance. Or l'Union européenne s'est d'abord construite sur le charbon et l'acier, qui sont les activités les plus émettrices de CO2. Il faut changer les règles du jeu, en rédigeant un traité environnemental contraignant, qui chapeaute tout : l'économie, le social, l'agriculture, l'industrie. Il nous revient d'inventer des activités qui respectent les limites de la planète, qui protègent ou réparent les écosystèmes, l'humain, le lien social. Il y a nécessité de remettre de la nature en Europe, avec des corridors qui permettent aux espèces de circuler sans risques. L'infrastructure économique devra se modifier ; pour l'instant elle dépend de ressources finies et est en péril. Il sera nécessaire de mettre en avant la sobriété dans notre façon de consommer, d'utiliser des transports propres (en développant les modes doux, le train), de privilégier l'économie circulaire, en recyclant les ressources sur place (car actuellement, nous n'avons plus d'usines en Europe pour le recyclage des métaux et des tissus).



La crainte de Marie, face aux désastres qui s'annoncent, c'est que le monde devienne une jungle où des régimes dictatoriaux s'affronteront après avoir balayé les démocraties. « *Ce sera soit l'écologie, soit le chaos et la barbarie* », affirme-t-elle.

Actuellement, au sein de l'UE, les nationalistes et les partis d'extrême droite sont les plus agressifs. Ils ont senti qu'ils pouvaient tirer parti des phénomènes migratoires. L'Europe se désunit (le Brexit). Mais depuis quelques mois, les écologistes semblent avoir le vent en poupe et se présentent de plus en plus comme une alternative possible à la gauche et à la droite. Le succès dépend donc de chacun d'entre nous.

Marie Toussaint, malgré sa jeunesse, sera une députée européenne convaincue et convaincante. Que les élections du 26 mai lui apportent le succès qu'elle mérite.

Suzy Antoine

1) "Eco" vient du grec oikos, la maison, et "cide", du latin caedere, tuer. L'écocide est donc la destruction de notre maison commune, la Terre. L'affaire Texaco-Chevron en Équateur ou l'affaire du Probo Koala en Côte d'Ivoire en sont de tristes exemples. Il a beau constituer le crime le plus grave en matière d'atteinte à l'environnement, l'écocide n'est pas reconnu en droit international, contrairement au génocide, au crime de guerre ou au crime contre l'humanité. Une situation qui complique la poursuite et la sanction des criminels à travers le monde. Marie Toussaint se bat pour la reconnaissance d'un crime contre l'environnement au même titre qu'un crime contre l'humanité.

Europe Écologie Les Verts de Franche-Comté

(77, Grande Rue 25000 Besançon)

Directeur de publication : Gérard Roy

Comité de lecture : Gérard Mamet, Gérard Roy,

Suzy Antoine, Benoît Cypriani

CPPAP: 0523 P 11003

Maquette : Corinne Salvi Mise en page : Suzy Antoine

Imprimé sur papier recyclé

par les soins d'Europe Écologie Les Verts de Franche-Comté

ISSN 1169-1190

DAMIEN CARÊME À BELFORT

Damien Carême n'est pas assez connu du grand public et c'est bien dommage. C'est le maire EÉLV de Grande-Synthe, une commune d'un peu plus de 23 000 habitants de la banlieue de Dunkerque. Dans sa commune, Damien Carême a fait la démonstration qu'il n'y avait pas de fatalité et qu'on pouvait mener une politique municipale de solidarité, d'accueil, de créativité et de responsabilité. Par son action, il réhabilite la « politique », la vraie, celle qui consiste à gérer pour et avec les citoyens les affaires de la cité. Il a aussi montré que, dans une ville modeste – il y a 28 % de chômeurs dans sa commune –, on peut accueillir dignement les migrants. Et c'est avec intérêt et plaisir que nous avons pu entendre, le 19 mars à Belfort, son témoignage et ses analyses, lui qui est troisième sur la liste EÉLV aux Européennes.

Changer de propos sur les migrants

Damien n'aime pas utiliser le mot « migrants », qui est associé à l'idée d'un départ volontaire : il préfère parler de « chercheurs de refuge ». Et il dénonce toute la rhétorique d'extrême droite, qui parle de « vague migratoire », de « tsunami », de « submersion ». En fait, l'immigration ne représente que 0,25 % de la population chaque année en France et cette proportion est stable. Ce n'est pas vraiment un problème pour un pays riche ayant largement de quoi accueillir et intégrer ces populations qui fuient la guerre, la dictature ou la misère.

En matière de politique migratoire, l'Europe a failli et elle bafoue ses propres valeurs, dont le droit d'asile fait partie depuis le temps des cathédrales. Avec le règlement dit de Dublin (1), des pays d'arrivée comme la Grèce ou l'Italie sont contraints de se débrouiller seuls. L'Europe préfère donner 250 millions d'euros par an à l'agence privée Frontex pour s'occuper du contrôle des frontières à la place des États. Le règlement de Dublin doit être aboli et c'est une vraie politique d'accueil qui devrait être organisée solidairement par l'ensemble des États européens.

Et l'Europe dans tout cela ?

Quand un migrant (!) quitte son pays, c'est pour lui une impérieuse nécessité et il le fait au péril de sa vie.

Damien Carême dénonce les passeurs, mais il dit aussi : « Il y a des passeurs parce qu'il y a des frontières. » Plus les frontières sont difficiles à franchir, plus les passeurs font monter les prix : un passage en Angleterre peut coûter aujourd'hui jusqu'à 14 000 €. Et tant qu'il y aura de graves problèmes dans les pays d'Afrique ou du Moyen-Orient, il y aura des candidats au départ. Si on veut permettre aux gens de rester dans leur pays, il faut cesser d'entretenir les guerres par les ventes d'armes. Il faut aussi une politique d'aide au développement pour que leurs habitants puissent y vivre décemment. Ce qui signifie que les pays riches arrêtent d'y

piller les matières premières et qu'ils acceptent de payer leurs produits au juste prix. Mais de toute manière, il faudra aussi faire face aux conséquences du réchauffement climatique, puisque l'ONU prévoit 250 millions de réfugiés climatiques à l'horizon 2050.

Pour Damien Carême, l'Union européenne doit cesser de payer des États comme la Turquie ou la Libye pour retenir les migrants dans des camps où ils sont

souvent maltraités, parfois battus, violés et réduits en esclavage. Si un petit pays comme le Liban a pu accueillir un million de réfugiés syriens, l'Europe peut bien faire sa part, d'autant plus qu'elle est en partie responsable de la déstabilisation du Moyen-Orient. Au lieu de se recroqueviller sur elle-même et d'agiter les peurs, l'Europe doit organiser des corridors et offrir des passeports humanitaires, pour que ceux qui fuient la guerre puissent le faire sans prendre de risques pour leur vie. Et puis Damien rappelle que l'immigration, c'est aussi une richesse. Donald Trump et beaucoup de dirigeants européens avec lui ont oublié que ce sont les 50 millions d'immigrants, majoritairement européens, qui, au 19^e siècle, ont fait la prospérité des États-Unis... Leurs descendants sont les Américains d'aujourd'hui.



Gérard Mamet



(1) Le règlement de Dublin prévoit qu'un réfugié doit faire sa demande d'asile dans le pays où il a fait son entrée sur le territoire de l'UE et où les autorités ont pris ses empreintes. Et comme ce n'est pas forcément le pays qu'il a choisi, le migrant poursuit son périple. Ainsi par exemple, s'il est contrôlé en France alors qu'il est passé par l'Italie, il est automatiquement « dubliné », c'est-à-dire dans ce cas, renvoyé en Italie.



VALLS, CASTANER, MACRON : DES CLINS D'OEIL À L'EXTRÊME DROITE ?

On se souvient des propos de Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur, sur les Roms, en 2013. Valls avait notamment déclaré que ceux-ci « ont des modes de vie extrêmement différents des nôtres et qui sont évidemment en confrontation » ; et il avait conclu : « Les Roms ont vocation à revenir en Roumanie ou en Bulgarie. » Comment ne pas voir dans de tels propos des clichés racistes qui servent à faire plaisir à une partie de l'opinion ?

Le 5 avril 2019, c'est Christophe Castaner qui insinue qu'il y a des complicités entre les ONG qui interviennent en Méditerranée et les passeurs, parlant même de « réelle collusion », reprenant ainsi les propos tenus quelques jours plus tôt par le ministre italien d'extrême droite, Matteo Salvini. Les ONG concernées ont mis au défi le ministre de l'Intérieur d'apporter la moindre preuve de ses allégations. Et rappelons que ces noyades en Méditerranée, aux portes de l'Europe, constituent une forme aggravée de non-assistance à personnes en danger.

Et enfin, alors que le sujet n'a pratiquement pas été évoqué dans le « Grand débat », c'est Emmanuel Macron qui, au cours de sa conférence de presse du 25 avril dernier, déclare : « Pour moi, le deuxième grand combat européen avec le climat, c'est le combat en matière de migrations », en insistant sur la tenue des frontières, la refonte du droit d'asile et en parlant même du laxisme de certains pays. Comment ne pas y voir une tentative de récupération d'un électorat de droite et d'extrême droite à l'approche des élections européennes ? Et au fond, les désaccords ne sont sans doute pas aussi profonds entre le populisme d'Orban et Salvini et le « progressisme » autoproclamé du chef de l'État français.

Quand on agite les peurs, quand on reprend plus ou moins des propos xénophobes et racistes pour des raisons électoralistes, on fait le jeu de l'extrême droite, parce que les gens préféreront toujours l'original à la copie. À l'inverse, ce que démontre Damien Carême à Grande-Synthe, c'est que l'accueil digne des demandeurs d'asile est possible et qu'il est accepté par les citoyens, à condition de rappeler inlassablement que les migrants préféreraient tous rester dans leur pays et que, s'ils prennent le chemin de l'exil, c'est pour quitter une zone de guerre, des persécutions ou une misère intégrale : ce n'est pas un choix pour eux mais juste une question de survie.

GM

« UN PAESE DI CALABRIA »

Le 19 mars 2019, le groupe local de Belfort accueillait Damien Carême, le maire de Grande-Synthe (1), et Shu Aiello, la réalisatrice du film *Un paese di Calabria*, ainsi que deux intervenantes italiennes engagées, Rosario Lucano et la journaliste Tiziana Barilla. La projection de ce film, qui raconte l'aventure d'un village qui a su accueillir en 20 ans quelques milliers de migrants, a ensuite été suivie d'un débat auquel ont participé une centaine de personnes.



Une voix off de femme ponctue le film. Elle commence par parler de son village, Riace, quelque part en Calabre, au bord de la mer : la Méditerranée, cette étendue d'eau qui a l'air si petite sur la carte, comparée aux océans, et qui pourtant est bien redoutable pour des milliers de gens qui tentent de la traverser pour atteindre des horizons qu'ils espèrent meilleurs. Cette femme a quitté le village dans les années 30, lorsqu'elle était enfant, et n'est jamais revenue. Riace, autrefois terre de guerriers, était devenue une terre d'émigration.

La caméra suit une vieille femme qui se promène dans les rues du village et s'arrête devant certaines maisons, où vivaient Marcello, Pietro, Angela, Maria et tant d'autres, qui ne sont plus là. Morts ou partis ? Pendant le vingtième siècle, une grande partie de la population a émigré, vers l'Italie du Nord et le reste de l'Europe. Seule une poignée de vieux restait au village, la majeure partie des maisons inoccupées se détériorait.

En 1998 échoue sur le rivage un bateau avec à son bord 200 immigrés kurdes. Spontanément, les habitants du village leur viennent en aide. Les réfugiés occupent les maisons abandonnées, les repapent, certains s'insèrent, comme le charpentier kurde qui a pris la nationalité italienne et participe à l'accueil des immigrés, d'autres repartent vers des horizons différents. Les commerces sont relancés, l'école retrouve un avenir et le village passe de 900 à 2 100 habitants. Pourtant, Riace avait été bâti sur une hauteur pour se protéger des envahisseurs... Depuis, 6 000 réfugiés sont passés par le village, 400 y ont pris racine. Riace est devenue aujourd'hui une terre d'immigration...

Le film raconte cette renaissance menée par le maire, Domenico Lucano, qui entamait son troisième

mandat au moment du tournage. Il a lancé le projet *Città futura* avec l'aide de la communauté européenne. Les enfants sont scolarisés et les adultes suivent des cours d'italien. On ne peut qu'être sensible à cette image d'une église pleine, où le prêtre égrène la liste des nationalités représentées et invite chacun à prier pour la paix dans sa langue et dans sa religion. Certes les fonds de la communauté européenne n'arrivent pas toujours sans retard. La commune a donc décidé de créer sa propre monnaie, que les commerçants échangent contre de vrais euros quand les fonds gouvernementaux et européens arrivent. Avec le SPRAR (Système de Protection des Réfugiés et Demandeurs d'asile), les migrants bénéficient d'une allocation de 35 € par jour. Ils travaillent dans les commerces en vendant leur artisanat, ils sont ouvriers sur les chantiers de réhabilitation ou aident les agriculteurs des alentours.



Malgré son succès, la politique d'intégration ne plaît pas à tout le monde, notamment à la *Ndrangheta*, la Mafia calabraise, alliée aux grands propriétaires qui utilisent sans vergogne la main-d'œuvre bon marché et sans défense que lui offrent les réfugiés. Elle a lancé des actions d'intimidation contre les responsables de la

municipalité, qui s'est portée partie civile.

Le film privilégie une vision positive de l'expérience. À l'heure où les pays se replient dans leurs frontières et érigent des barrières, on ne demande qu'à y croire, d'autant que le maire soutient que ce système d'intégration coûte quatre fois moins cher que les centres de rétention administrative.

Lors du débat, la journaliste Tiziana Barilla rappelle que l'Italie a connu en 2018 des élections qui ont permis à l'extrême droite d'arriver au pouvoir. Depuis, le maire de Riace est devenu la bête noire de Matteo Salvini, ministre de l'Intérieur italien. Domenico Lucano a été forcé à l'exil et interdit de séjour dans son propre village par la justice italienne, qui a su trouver toutes sortes d'arguments pour le condamner. On a l'impression d'un remake des années 30-40, lors de la prise de pouvoir d'un certain Benito Mussolini, qui s'est comporté de la même manière envers ceux qui le dérangeaient. L'histoire ne se répète pas, mais elle comporte tout de même d'étranges ressemblances... Tiziana était là pour nous mettre en garde. À nous de rester vigilants face à toute dérive fasciste.

(1) Damien Carême est 3^e sur la liste des Européennes menée par Yannick Jadot et il mène une expérience très intéressante d'accueil des migrants dans sa commune, située à côté de Dunkerque. (cf article de Gérard Mamet p 11-12)



Suzy Antoine

14

Comment recevoir *La Feuille Verte* ?



Vous n'êtes pas adhérent d'Europe Ecologie Les Verts de Franche-Comté ? Et du même coup, vous ne recevez pas systématiquement *La Feuille Verte*, le bimestriel des écolos comtois ?

Abonnez-vous ! Réabonnez-vous! Et faites abonner les gens autour de vous ! Ainsi, vous serez sûr de ne rater aucun numéro, et cela pour la modique somme de 16,00 euros seulement (6 numéros par an).

Nom : Prénom :

rue :

CP : Ville :

Chèque à l'ordre d'EELV-FC, à adresser à :

EELV-FC — 77, grande Rue — 25000 Besançon



Vous avez dit « développement durable » ?

QUE FONT LES BANQUES DE NOTRE ARGENT ?

Nous sommes certainement nombreux à posséder un livret A, peut-être même un livret LDDS. Rappelons la signification de ce sigle : Livret de Développement Durable et Solidaire. Même si la rentabilité, vu l'inflation, est nulle, on aurait presque envie d'y placer ses économies pour faire un bon geste citoyen. Cependant, c'est le Ministre des Finances en personne qui, tout récemment (1), nous mettait en garde : le nom même de ce livret n'est que « *tromperie sur la marchandise* » (sic), et il souhaitait que les fonds des livrets réglementés centralisés à la Caisse des Dépôts et Consignations soient bien utilisés exclusivement à un développement durable de l'économie.



Peut-être certains députés avaient-ils ces paroles fortes à l'esprit lorsqu'ils ont proposé une loi pour veiller à ce que l'épargne populaire des livrets réglementés contrôlés par l'État (donc, uniquement ceux gérés par la CDC) ne puisse pas servir au développement des énergies fossiles (2). Le texte proposait que les investissements dans les secteurs énergétiques utilisant les fonds des particuliers dans les livrets réglementés soient transparents et privilégient les énergies renouvelables. Il ne s'agissait donc que d'une mesure très limitée, presque symbolique au regard des sommes en jeu.

Ce texte a été présenté et débattu à la Commission des Finances le 20 février dernier. Et que croyez-vous qu'il arriva ? On entendit les députés LR, CDI et LREM dénoncer une vision « *dirigiste* » et « *punitive* » de l'économie, une « *écologie forcée* », un inadmissible « *fléchage des flux financiers* », « *un encadrement contraignant des banques par la puissance publique* », qui « *pourrait mettre en difficulté les banques françaises par rapport à leurs concurrentes étrangères* ».

Il importait, au lieu d'imposer, d'attendre et de faire confiance au sens des responsabilités des banques. Tout était dit, la proposition de loi a été repoussée.

Éric Alauzet, qu'on avait connu très déterminé et combatif en 2015 lorsqu'il défendait l'obligation pour les grandes entreprises de faire rapport sur leurs activités, investissements et impôts, était bien présent ce 20 février 2019. Il n'apparaît pas, à la lecture du compte-rendu de cette réunion (3), qu'il ait pensé à se démarquer, sur cette question, des groupes qui ont rejeté le texte, ainsi que cette idée directrice, que personnellement je trouve sensée : les taux d'intérêt devraient être calculés en tenant compte de l'inflation, mais aussi de l'utilité écologique et sociale des placements.

Jean-Pierre Cattelain

1) C'était le 26 novembre 2018, lors du « Climate Finance Day ». Les cinq « sponsors » de premier rang de cette manifestation étaient : BNP Paribas, Société Générale, AXA, Crédit Agricole et la Caisse des Dépôts et Consignations. Extrait de la présentation officielle : « Le Climate Finance Day se donne cette année encore pour objectif d'accélérer les engagements du secteur financier et de faire un premier bilan des engagements déjà pris. »

2) Deux rapports d'Oxfam France et des Amis de la Terre, publiés au mois de novembre dernier, montrent que, depuis la COP21, sur 10 € de financements accordés par les banques aux énergies, 7 € vont aux énergies fossiles, contre 2 € aux énergies renouvelables.

3) <http://www.assemblee-nationale.fr/15/cr-cfiab/18-19/c1819054.asp>



LAIT À COMTÉ ET RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le 13 mars dernier, à Pontarlier, la Salle Morand était pleine à craquer pour écouter Mathieu Cassez, ingénieur agronome, parler des conséquences du réchauffement climatique sur la production du lait à comté. Plus de 150 personnes – en majorité des agriculteurs - avaient ainsi répondu à cette initiative de la Confédération paysanne. En Franche-Comté, l'AOP comté, c'est 2 500 exploitations, 150 fruitières et 13 affineurs, soit 14 000 acteurs qui vivent directement de la filière. C'est dire son importance. En se gardant « *d'être Madame Irma* », Mathieu Cassez s'est livré à un exercice difficile mais ô combien important : d'abord évaluer les conséquences du réchauffement sur la pousse de l'herbe en abordant différents scénarios, puis évoquer différentes mesures d'adaptation.

Les conséquences d'un réchauffement bien réel

La sécheresse de l'été 2018 a sans doute convaincu les derniers sceptiques sur la réalité du réchauffement climatique. Il y a même des scénarios catastrophe où le climat de Besançon ressemblerait à celui de la Toscane en 2050 et à celui de la Grèce en 2080, avec une augmentation de + 4 °C en 2100. Dans ces conditions, y aura-t-il encore des vaches et du comté en 2050 ? Ou bien les paysans francs-comtois devront-ils passer à l'élevage des chèvres ?

Ce qui est sûr, c'est que le réchauffement va modifier la pousse de l'herbe. Les chercheurs ont modélisé cette évolution : la pousse sera plus précoce, mais elle va être interrompue pendant l'été pour reprendre un peu à l'automne si la sécheresse ne dure pas trop longtemps. En effet, la période sans pluie pourrait durer jusqu'à quatre mois et demi. Une partie variable du fourrage devra donc servir à nourrir les vaches pendant l'été.



Mais ce n'est pas la seule difficulté puisque la météo va devenir aussi plus chaotique. On prévoit au printemps des épisodes de fortes pluies, à plus de 50 mm par jour. Dans ces conditions, dans des prairies détrempées, le

pâturage des vaches risque de saccager les sols et il sera difficile de récolter et de sécher le foin.

Globalement, le rendement dans la production d'herbe va forcément diminuer sensiblement sur l'année, de 14 % dans le scénario le plus optimiste, mais de 23 % dans un scénario pessimiste. L'élevage franc-comtois va bien devoir s'adapter.



Pour s'adapter, faudra-t-il diminuer la production laitière ?

Mathieu Cassez pose d'entrée les deux directions à prendre pour s'adapter : soit on peut trouver les moyens de compenser la baisse de la production d'herbe, soit il faudra diminuer le nombre de vaches. Comme la durée de la pousse de l'herbe va globalement décroître, on peut éventuellement améliorer la gestion des effluents (fumier, lisier), avoir davantage recours aux engrais ou augmenter la part de prairies artificielles. Mais ce sont des solutions qui posent aussi d'autres problèmes, notamment environnementaux. Les agriculteurs pourraient avoir recours à l'achat de fourrage ou de davantage d'aliments complémentaires. Mais cela reste des solutions à la marge.

Le conférencier en vient donc au deuxième terme de l'alternative, la réduction du nombre de vaches. Le chargement actuel moyen est de 1 UGB / ha (1), il faudrait passer à 0,7 ou 0,8 UGB / ha et donc inverser la tendance de

ces dernières années, qui a été à l'intensification. La densité laitière actuelle est, selon les fermes, de 2 000 à 4 000 litres de lait /ha. Mais ces dernières années, 20 % des élevages sont passés de 3 000 à 4 000 litres. Dans le contexte du réchauffement, cette tendance va s'inverser.

Et si on passait toute la filière comté au bio ?

Pour l'instant, la filière comté se porte bien. Entre 2014 et 2018, le lait à comté est passé, en moyenne, de 460 à 533 € la tonne, alors que le lait « standard », nettement moins bien rémunéré, subissait les fluctuations du marché. Pourtant cette croissance n'a pas mieux rémunéré le travail, puisque le surplus de revenu a été dépensé en achat d'engrais ou d'aliments, en mécanisation ou en investissements dans les bâtiments. Un représentant du Crédit agricole a confirmé, dans le débat, qu'il y avait bien du surinvestissement.

Le conférencier en vient à aborder la question des nouveaux enjeux dont il faudra bien tenir compte :

- la nécessaire réduction des gaz à effet de serre ; or le recours à trop d'aliments complémentaires (soja) ou l'artificialisation des prairies les augmentent ;
- la préservation de la ressource en eau ; à 0,7 UGB / ha, les conséquences sur les nappes phréatiques et les rivières seraient moindres ;
- la limitation de l'érosion de la biodiversité, provoquée par l'intensification ;
- la limitation de l'impact sur les paysages en arrêtant la pratique du « casse-cailloux ».

Si la croissance de la production laitière ne signifie pas forcément une amélioration du revenu des agriculteurs, la baisse de volume pourrait néanmoins permettre le maintien du chiffre d'affaire, grâce à l'augmentation des prix, à condition de passer à l'Agriculture biologique. Pour Mathieu Cassez, « soit on organise la décroissance, soit on va la subir par le climat, dans la douleur ». La généralisation du bio dans les cantines scolaires pourrait soutenir la filière bio généralisée dans la production du comté.



Ne pas oublier les questions politiques

Le scénario « Vert », celui du passage au bio, pourrait s'appuyer sur un cahier des charges renforcé du comté pour limiter la taille et la productivité des exploitations et favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement. D'ailleurs, Claude Vermot-Desroches, l'ancien président du CIGC (2), et Alain Mathieu, le nouveau, étaient présents au débat, pas convaincus par le « tout bio », mais tous deux bien décidés à s'impliquer dans la recherche de solutions collectives exigeantes. Mais M. Cassez souligne que ce type d'organisation de la filière AOP est à contre-courant de la mondialisation et du « tout concurrentiel ». Il lance une boutade : « Pour les tenants à Bruxelles de la concurrence libre et non faussée, nous devons être considérés comme une organisation de malfaiteurs... »



Le réchauffement climatique exige une révision conséquente de la PAC (3), qui est un enjeu important des prochaines élections européennes. Depuis sa naissance en 1962, c'est la vision néolibérale qui s'est imposée : toujours plus de compétitivité pour produire au prix le plus bas, pour l'exportation. Ce modèle profite avant tout aux géants de l'agrochimie et de l'agroalimentaire. Il a eu des conséquences catastrophiques d'abord sur l'emploi par la disparition d'un grand nombre de paysans, mais aussi sur la biodiversité et sur la pollution de l'eau, de l'air et des sols, avec comme conséquences des problèmes majeurs de santé publique.



Dans la tradition des fruitières, les producteurs de lait à comté ont réussi à s'organiser collectivement et à résister au moins partiellement à ce modèle par une maîtrise des quantités produites, de la qualité et des prix. Une Politique Agricole ET Alimentaire Commune pourrait s'en inspirer. Il s'agirait d'encourager et de soutenir une agriculture qui réponde aux attentes des citoyens : alimentation saine, produits de qualité, respect du bien-être animal, maintien de la biodiversité, généralisation du bio, pratiques agro-écologiques... Une telle agriculture serait favorable à l'emploi et permettrait, comme le montre le prix du lait dans les territoires en AOP comté, une rémunération plus équitable de ses paysans.

Merci à la Confédération Paysanne d'avoir permis ce débat.

Gérard Mamet



1) UGB : Unité de Gros Bétail, c'est l'équivalent d'une vache laitière adulte. Une brebis, par exemple, ne vaut que 0,15 UGB, une génisse de 300 kg environ 0,5 UGB.

2) CIGC : Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté. Il comprend des représentants des producteurs de lait à comté, des fromagers (coopératives et privés) et des affineurs. C'est le CIGC qui rédige le cahier des charges et qui définit chaque année la quantité à produire.

3) PAC : Politique Agricole Commune.



Journées d'été



CE SERA À TOULOUSE

18

Après Lille, Lorient, Dunkerque et Strasbourg, les écologistes de France et de Navarre mettent le cap sur le Sud pour les prochaines Journées d'été : rendez-vous à **Toulouse !**

Pendant quelques jours, et quelques nuits, la ville rose sera verte : personnalités politiques, responsables associatifs, figures médiatiques et simples militant-e-s se succéderont en plénières, en ateliers, à la librairie, aux débats de la buvette ou lors des visites de la ville...



Quand ? Du jeudi 22 août (au matin) au samedi 24 (jusqu'au bout de la nuit!)

Où ? Sur le campus de l'université Jean-Jaurès, au Mirail

Comment ? Ouverture des inscriptions la semaine prochaine

Alors notez déjà la date **du 22 au 24 août** dans vos calepins. Nous reviendrons vers vous très vite pour lancer les inscriptions.

Le programme lui, sera en ligne au début de l'été !

Marine Tondelier, membre du Bureau exécutif, déléguée aux Journées d'été

Christine Arrighi, secrétaire régionale EELV Midi-Pyrénées Occitanie



AGROÉCOLOGIE ET EXTRACTION DU CO²

1. L'agroécologie n'est plus perçue comme une utopie

L'artificialisation des systèmes de production agricole, fondés sur l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques, conduit à une impasse. Il est grand temps de passer à l'agroécologie, c'est-à-dire à des pratiques qui rapprochent l'agronomie de l'écologie. Le CIRAD (1) teste des solutions en développant des régulations naturelles et en réintroduisant de la biodiversité dans les pratiques agricoles. Les deux axes principaux sont le souci de préservation des sols et la régulation des bioagresseurs. La rotation des cultures permet aussi une diminution substantielle de l'usage des pesticides. Et ces solutions sont déclinées en tenant compte du contexte local et dans le cadre d'un partenariat étroit avec les producteurs. Des plates-formes d'innovation, permettent aux acteurs de se rencontrer et de déterminer des orientations communes d'évolution. (*La Recherche* n° 546, avril 2019, pp. 69-71)



Commentaire : Dans les systèmes agroécologiques ou dans les systèmes en agriculture biologique, on admet une réduction de 20 à 30 % de la productivité par unité de surface. La réduction des productions animales au profit des productions fruitières et légumières et la diminution du gaspillage alimentaire permettent de retrouver des marges de manœuvre. Par ailleurs, une agriculture fondée sur l'agroécologie entraîne la création de nombreux emplois supplémentaires. Globalement, on constate que les préoccupations et les mentalités évoluent rapidement, chez les producteurs comme chez les consommateurs. Les recherches vont se poursuivre sur le rôle de la diversité dans la durabilité et la résilience des systèmes de production, le fonctionnement des sols et les

sciences sociales appliquées à l'accompagnement de l'innovation.

2. Capter le CO₂ pour sauver le climat

On a cru longtemps qu'il suffirait de remplacer les énergies fossiles par les énergies renouvelables, rendre les bâtiments et les voitures moins énergivores, passer à l'éclairage à LED, manger moins de viande, etc. pour sauver le monde du réchauffement climatique. Mais la stratégie n'a pas donné les résultats escomptés et les émissions ont augmenté au lieu de diminuer. Le niveau global actuel d'émission est encore de 40 milliards de tonnes par an et la trajectoire climatique qui en résulte nous conduirait à une hausse moyenne de 3,2 °C à la fin du siècle (fourchette allant de 2 à 4,9 °C). Pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, la réduction drastique des émissions ne suffira pas et il faudra retirer de l'atmosphère 1 000 milliards de tonnes de dioxyde de carbone d'ici à 2100.

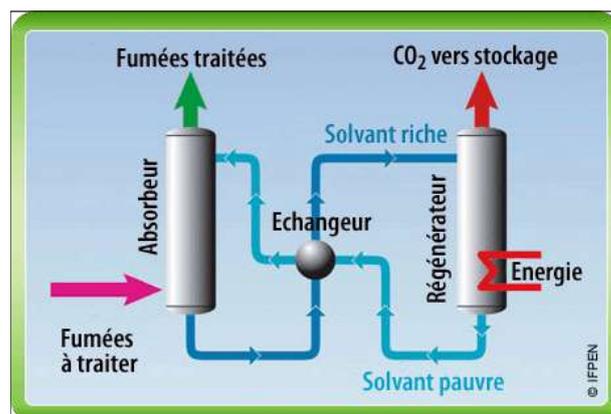
Il existe différentes stratégies pour capter du carbone :



- La reforestation : planter des arbres et étendre les forêts qui existent. Mais attention aux incendies de forêts qui en annuleraient l'effet.
- La séquestration du carbone dans les sols par un enrichissement en humus.

- La fertilisation des océans pour favoriser la croissance du plancton.

- Le captage et le stockage du carbone à la sortie des centrales à biomasse.



- Le captage direct dans l'air par des machines, etc.



Dans ces deux dernières techniques, le CO2 est injecté dans le sous-sol, où il se lie aux roches en formant des carbonates qui représentent une forme de stockage permanent.

C'est un panel de ces différentes solutions qu'il faudra mettre en œuvre. (*Pour la science* n° 498, avril 2019, pp. 56-565)

Commentaire : La première question est celle de l'urgence. Pour un réchauffement limité à 1,5 °C, nous n'avons peut-être plus droit qu'à 5 années d'émission, dit le chercheur Jan Minx. Au-delà, il faudra compenser par l'extraction d'une quantité égale. La deuxième question est celle de la lenteur de la recherche, qui explique que les techniques ne sont pas au point et difficiles à généraliser.

La troisième question est celle du coût énergétique : pour extraire un million de tonnes de CO2, il faut une centrale de 300 à 500 mégawatts et il faudrait en extraire 20 milliards de tonnes par an d'ici à 2100. Et pour ne pas rajouter du CO2, on ne peut le faire qu'avec des centrales solaires ou éoliennes. Mais la question principale est celle du financement. Le coût moyen est estimé à 100 à 300 € la tonne (2), soit, pour l'extraction de 1 000 milliards de tonnes, 100 000 à 300 000 milliards d'euros d'ici à la fin du siècle... Mais cela apparaît comme la seule option si on veut sauver l'humanité. En effet, si le réchauffement n'est pas contenu, des effets en cascade pourraient conduire à une situation incontrôlable et à un monde qui, selon Hans Joachim Schellnhuber, ne pourrait plus faire vivre qu'un milliard d'humains.

Gérard Mamet



(1) *Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement. C'est un centre de recherche agronomique qui travaille avec les pays du sud.*

(2) *On est très au-delà d'une taxe carbone à 25 € la tonne.*

20

Aberrant

MÉTABIEF SOUS LES TROPIQUES

Il y a quelques semaines, j'ai failli m'étouffer en buvant mon thé : j'avais sous les yeux l'annonce de la prochaine construction, sur les pentes de la station de Métabief, d'une piste de ski couverte, réfrigérée en toute saison, permettant la pratique du ski 365 jours par an. Ce projet venait d'être finalisé par un accord avec une société de Dubaï. On nous assurait même du caractère vertueux et écologique du projet, puisque la structure serait recouverte de tavaillons.

Je n'ai pas eu à rédiger de protestation enflammée : le communiqué de Doubs Tourisme était daté du 1^{er} avril. Ouf...



Mais, à y bien réfléchir, était-ce si incroyable ? On a bien vu tout récemment des élus locaux et des responsables (?) régionaux du tourisme s'enthousiasmer pour un projet très similaire, basé sur la négation des saisons et la rectification des malencontreuses erreurs de la nature : la création d'un complexe aquatique sous une bulle chauffée à température tropicale au milieu d'une forêt jurassienne...

Jean-Pierre Cattelain



ENDIGUER LE DÉCLIN DE LA BIODIVERSITÉ

Proposer une conférence sur le déclin de la biodiversité dans un lycée agricole est une bonne idée et une pratique nouvelle plutôt réjouissante. L'évènement s'est passé au Lycée Granvelle de Dannemarie-sur-Crête, le 28 mars dernier, devant un public constitué majoritairement de jeunes qui se préparent à des métiers en rapport avec l'agriculture ou la forêt. Environ 200 personnes étaient présentes pour écouter Renaud Scheifler, écotoxicologue du laboratoire de Chrono-Environnement de l'Université de Franche-Comté. D'entrée de jeu, le conférencier a pris la précaution de s'excuser de devoir parfois « écorcher l'agriculture, mais jamais les agriculteurs ».



Vers un effondrement de la biodiversité ?

Mais, pour entrer dans le vif du sujet, il définit le mot « biodiversité ». Pour faire simple, dit M. Scheifler, « la biodiversité, c'est la variété et la variabilité de la vie ». En fait, on étudie les variations à trois niveaux : les espèces, les écosystèmes et les gènes. Pour le grand public, c'est le concept d'espèce qui est le plus facile à comprendre. Le nombre d'espèces répertoriées et nommées est d'environ un million et demi, mais il y en a sans doute dix millions en tout et certaines disparaîtront avant même d'avoir été découvertes... Depuis l'apparition de la vie il y a 3,5 milliards d'années, 99,9 % des espèces ont déjà disparu au cours des temps géologiques, parce que la biodiversité ne cesse d'évoluer et que de nouvelles espèces apparaissent quand d'autres disparaissent.

Au niveau de la biomasse, les plantes représentent 450 milliards de tonnes de carbone, les animaux 2 milliards et les humains seulement 60 millions. Mais ce sont ces 60 millions qui perturbent massivement la biodiversité... Celle-ci est la plus riche au niveau de l'équateur et des tropiques : forêts tropicales humides, savanes et paradoxalement déserts, dans des pays souvent pauvres qui n'ont pas forcément les moyens de la protéger. Ailleurs, il peut y avoir des hot spots de biodiversité et la Méditerranée en est un.

Les exemples de déclin de la biodiversité ne manquent pas. En Allemagne, en 27 ans, 75 % de la masse des insectes a disparu. La disparition des insectes pollinisateurs est très inquiétante pour l'avenir de l'agriculture. L'utilisation des



insecticides néonicotinoïdes en est responsable. En France, on observe une diminution moyenne de 15 % des oiseaux entre 1990 et 2018, mais de 33 % dans les milieux agricoles. Jusqu'aux menaces actuelles, on estime que 0,1 espèce sur 1 000 disparaissait en 1 000 ans. On en est aujourd'hui à 100, c'est-à-dire 1 000 fois plus. C'est pourquoi, on parle de sixième extinction, et c'est la plus rapide de toutes.

Les cinq menaces qui pèsent sur la biodiversité

Renaud Scheifler met à contribution le public pour faire l'inventaire des cinq causes qui provoquent le déclin de la biodiversité. Dans l'ordre d'importance, ce sont la destruction des habitats, l'introduction d'espèces invasives, la pollution, la surexploitation des ressources et le changement climatique. Il revient ensuite sur chaque menace à l'aide d'exemples, en terminant par la pollution, qui est sa spécialité d'écotoxicologue.

1. La destruction et la fragmentation des habitats :

Au niveau mondial, la déforestation est massive : 160 000 km² par an, principalement en Amazonie, en Indonésie et en République démocratique du Congo. Dans notre région, c'est la disparition des prairies permanentes, appelées aussi STH (1), qui est la principale cause de perte de biodiversité, mais aussi l'excès d'engrais azotés, l'arrachage des haies, des bosquets, la pratique du casse-cailloux... Le conférencier cite aussi l'exemple de la disparition de milieux extensifs et des vergers, qui menace deux espèces sur trois de pies grièches.

2. L'introduction d'espèces invasives :

Dans le Doubs, le cas de la renouée du Japon est bien connu. Cette plante a tendance à coloniser les berges des rivières et les zones humides au détriment de la flore locale. Le cas de l'épidémie de la maladie de Lyme est évoqué : si la tique est bien d'origine locale, la bactérie *borrelia* qui est transmise par la piqûre de tique pourrait être d'origine américaine et l'on peut donc la considérer comme une espèce invasive. Un autre exemple régional est évoqué par Renaud Scheifler : l'introduction de l'écrevisse américaine, qui menace l'écrevisse à pieds blancs locale de deux manières, par la concurrence pour la nourriture et par l'introduction d'un champignon pathogène qui tue l'écrevisse locale mais pas l'écrevisse américaine, porteur sain.

3. La surexploitation des ressources :

L'exemple le plus marquant est la surpêche dans les années 70-80, qui a mis gravement en danger la ressource en poissons. La mise en place de quotas de pêche par la suite en a un peu diminué les effets. Mais dans cette rubrique, il y a aussi le braconnage et le trafic d'espèces sauvages, qui constituent un véritable fléau : ivoire des éléphants, corne de rhinocéros, reptiles, félins, rapaces... La tentation peut être grande quand on sait qu'un kilo de corne de rhinocéros est vendu 60 000 € en Asie. Et ce sont maintenant de plus en plus souvent des trafiquants professionnels venus d'Europe qui opèrent en Afrique.

4. Le changement climatique :

Tout le monde connaît l'exemple devenu emblématique de l'ours blanc menacé par la fonte de la banquise. Sauf que c'est, si l'on peut dire, la partie émergée de l'iceberg : en fait, c'est tout l'écosystème marin arctique qui est menacé. Autre exemple, dans notre région cette fois : le réchauffement climatique provoque un décalage entre le pic de floraison et le passage à l'herbe des jeunes chevreuils, jusque-là synchronisés. D'où les menaces sur les populations de chevreuils.

5. Les effets de la pollution sur la biodiversité... et les humains :

C'est la spécialité du chercheur : il est donc intarissable sur le sujet. Mais il prend des précautions envers le public de la salle : « *Ce sont les agriculteurs qui sont les premières victimes des pesticides.* »

Il évoque d'abord le livre de Rachel Carson, paru en 1962, *Silent spring (Printemps silencieux,*



édition française), qui a abouti à l'interdiction de l'insecticide DDT, d'abord aux États-Unis, puis en Europe. Le DDT, utilisé contre les poux et les insectes ravageurs, était à l'origine du déclin de certains oiseaux comme le faucon pèlerin et considéré comme cancérigène.

Scheifler parle longuement des recherches qu'il a conduites dans le nord de la France autour du site de Métaeurop. Il s'agit d'une fonderie de zinc et de plomb, construite en 1894 et fermée en 2003. En 2002, l'usine a encore expulsé dans l'air 17 tonnes de plomb. La zone contaminée est de 100 km² autour de l'usine et compte 55 000 habitants. Alors que la teneur en plomb ne doit pas dépasser 30 ppm (2), les sols en contiennent en moyenne 300 ppm. On a trouvé 2 000 ppm dans certains jardins et même 42 000 ppm (4,2 %) au bord d'une rivière, ce qui est la teneur d'un minerai de plomb... Le QI des enfants semble en avoir été affecté : le plomb est un neurotoxique. On note aussi une augmentation des cancers et des fausses couches. Par contre, il a été assez difficile d'évaluer les effets du plomb sur les populations de petits mammifères. Mais autour de Métaeurop, la contradiction entre santé publique et emploi relève d'un drôle de dilemme, comme le montre ce propos entendu sur place par le chercheur : « *Je préfère avoir du travail dans un environnement pollué qu'être au chômage dans un environnement sain.* » Peste ou choléra... Pour dépolluer l'ensemble de la zone - 100 km² sur 30 cm, soit 30 millions de m³ de terre - il faudrait des moyens considérables...

Les capacités de résilience de la biodiversité et l'Europe

Renaud Scheifler va surtout mentionner les solutions qui relèvent de son domaine : pour lui, l'interdiction des substances toxiques fonctionne. Ainsi, les conséquences des teneurs importantes en dioxine autour de l'incinérateur de Planoise ont amené à l'utilisation de filtres très puissants qui ont annulé les effets toxiques environnants.

Il développe surtout la notion de résilience : la fin de l'utilisation du DDT a permis aux populations de faucon pèlerin de se reconstituer et, sur toutes les falaises favorables de Franche-Comté, ce rapace est de nouveau présent. Même autour de la centrale de Tchernobyl, grâce à la baisse de la radioactivité et à la diminution de la pression humaine, la faune sauvage est revenue :

lynx, chien viverrin, loup, ours et même bison d'Europe. Quand on arrête l'utilisation de produits toxiques, avec le temps, la situation redevient progressivement normale. De quoi redonner un peu d'espoir et surtout de la motivation pour agir.

Faute de temps, le conférencier ne développera pas plus. Il n'aura pas évoqué la directive européenne REACH (3), sans doute pour ne pas sortir de son rôle de scientifique. C'est une directive adoptée par l'UE en 2006 dont l'objectif est la protection de la santé humaine et de l'environnement dans l'UE. Elle prévoit pour cela que la charge de la preuve de l'innocuité des produits chimiques couramment utilisés soit inversée : c'est à l'industriel (et l'importateur) de démontrer que ces substances sont inoffensives pour l'homme et la nature avant leur mise sur le marché ou leur utilisation. On comprend bien qu'il n'y a pas de solution « nationale » à la pollution et que le niveau européen est pertinent. Le problème, c'est que la Commission européenne pratique le « en même temps » cher à notre président, en ayant toujours une oreille bienveillante envers les lobbys de l'agrochimie et les

multinationales en général, comme le montre la reconduite de l'autorisation du glyphosate. Et on n'arrivera pas non plus à préserver la biodiversité si on garde le dogme de la « concurrence libre et non faussée ». C'est pourquoi il est si important que les élus écologistes, qui, eux, se sont toujours battus contre les lobbys et pour la biodiversité, pèsent de tout leur poids dans le prochain Parlement européen...

Gérard Mamet



1) *STH* : Surface Toujours en Herbe.

2) *ppm* : partie par million.

3) *REACH* : Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of CHemicals. En français : Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Reach est aussi un jeu de mot puisqu'en anglais, cela veut dire « atteindre » ou « y arriver ».

Où trouver EELV au plus près de chez vous ?

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas notre fonctionnement, sachez que l'organisation de base d'EELV s'appelle **un groupe local**. Il en existe certainement un près de chez vous. N'hésitez pas à contacter les personnes ci-dessous :

Doubs

- Besançon : réunions à Besançon

Claude Mercier : 06 38 90 29 23

Cécile Prudhomme : 06 84 37 60 09

eelv.fcomte@gmail.com

- Le Haut-Doubs : réunions à Pontarlier et à

Morteau

Michaël Chenevez : 03 81 49 58 52

eelv.hautdoubs@gmail.com / mickachen@yahoo.fr

- Montbéliard :

Odile Joannes : 03 81 92 92 44

odile.joannes@laposte.net

Haute-Saône

- Lure — Vosges Saônoises : réunions salle

Merlin - centre Schloeterer 70200 Lure

Marie-Claire Thomas : 06 80 51 18 17

- Vesoul—Gray : réunions à la mairie—rue des

Droits de l'Homme—70000 Noidans-lès-Vesoul

Alain Ropion : 06 74 90 62 77

Jura

- Dole : réunions à Dole

Marie-Agnès Chalumeaux : 06 70 11 31 21

Isabelle Nouvellon : 06 08 65 33 70

- Lons-le-Saunier (et Haut-Jura) : réunions au centre social— 2, rue de Pavigny— 39000 Lons-le-Saunier

Sarah Persil : 06 75 02 06 10

Anne Perrin : 06 42 39 04 25

Territoire-de-Belfort

- Belfort : réunions à la Maison du Peuple - place de la Résistance - 90000 Belfort

Jean Siron : 06 60 78 32 14

Vincent Jeudy : 06 88 22 88 97

AU SECOURS DES AMPHIBIENS

Leur migration de printemps représente chaque année pour les batraciens un risque mortel. Le 2 février dernier, à l'initiative de la LPO et grâce à de nombreux bénévoles, un dispositif a été installé à la sortie de Boussières (Doubs), de chaque côté de la route de Vorges-les-Pins et sur quelques centaines de mètres, dispositif qui a permis à 176 salamandres, 22 tritons et 19 grenouilles de traverser la route sans encombre dans le sens aller ; pour le retour, ce sont 94 salamandres, 5 tritons et 93 grenouilles qui ont été transportés. 66 grenouilles, un triton et une salamandre ont en outre été récupérés en dehors du dispositif.



24

Il a bien fallu les deux jours complets du week-end pour finaliser l'ensemble (17 personnes le samedi, 5 le dimanche et même 2 le lundi). En effet, du côté de la forêt, la foreuse a été nécessaire pour planter les piquets dans la roche ; et du côté du ruisseau du Moulin Caillet, la pente parfois rude a réservé quelques acrobaties !

La route bordant en partie une propriété privée, les occupants ont très aimablement accepté le filet vert et les seaux permettant la récupération de nos amis à la limite et même à l'intérieur de leur domaine, en plus des bénévoles y passant et repassant.

Dès le lundi soir 4 février, et suivant le planning mis en place où chacun pouvait s'inscrire selon ses disponibilités, les bénévoles arpentèrent cette portion de route avec les moyens de sécurité indispensables, deux heures durant au minimum (une bonne heure en montant et une autre heure en descendant), jusqu'à plus de 23 h, lampe frontale en place pour repérer les batraciens qui arrivaient de la forêt pour se diriger vers le ruisseau, lieu de ponte reconnu, ainsi que, de l'autre côté, ceux qui voulaient déjà s'en retourner.

Tout le monde a été mesuré, identifié (femelle, mâle et espèce) et même photographié.

Les photographies ont permis aux spécialistes de confirmer l'espèce des tritons et des grenouilles, mais aussi de reconnaître chaque salamandre puisque, comme les rayures d'un zèbre ou les taches d'une montbéliarde (pour avoir un exemple proche de chez nous), les dessins d'une salamandre sont uniques pour chaque individu.



Les conditions météo n'ont pas toujours été faciles car en dessous de 10°C, ce n'est bon pour personne ; et les périodes très sèches (eh oui ! même en hiver) ne sont pas non plus propices à une migration soutenue.

Plusieurs soirs ont même été totalement infructueux.



Heureusement, le chant des oiseaux nocturnes nous accompagnait et un hérisson a pu lui aussi bénéficier

d'une traversée parfaitement sécurisée sous mon regard attentif.

Toujours est-il qu'avec nos nombreux transports contrôlés, le bilan est très positif puisqu'en l'absence de dispositif les années antérieures et compte tenu de la lenteur de déplacement de ces charmants animaux, très nombreux sont ceux qui finissaient collés à l'asphalte, ce qui n'a pas eu lieu cette année.

Et puis, le ruisseau, très peu alimenté début février (et même complètement à sec 500 m plus loin), s'est réhydraté sur toute sa longueur (jusqu'au Doubs) et contient maintenant plusieurs centaines de petites salamandres, comme j'ai pu le constater mi-avril en aval du dispositif !



Lorsqu'on arrive à ce résultat, les heures passées le dos courbé dans le froid s'effacent.

Le dispositif a été levé le 5 avril et laissé sur place pour la migration d'automne, une prochaine aventure !

Hélène Astric



Reçus fiscaux



25

CONTRETEMPS RÉCURRENT

Peut-être le problème sera-t-il résolu lorsque vous lirez cette Feuille Verte, mais ce n'est pas sûr. C'est pourquoi je profite de notre canard régional pour passer cette petite information.

Cela fait maintenant quatre ans que, à la demande de la CNCCFP (Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques), nous avons « dématérialisé » l'opération concernant les reçus fiscaux. Entendez par là que tout se passe par voie électronique. La première année, ce fut un peu difficile en raison des exigences de dernière minute. Maintenant, nous sommes rodés et nous avons anticipé les demandes de ladite Commission.

Or, ceux-là mêmes qui voulaient que tout soit dématérialisé sont pris à leur propre piège ! En effet, la CNCCFP ne parvient toujours pas à nous envoyer les fichiers dans le timing prévu, ce qui nous permettrait d'imprimer vos reçus et de vous les envoyer !

Normalement, vous n'avez pas à renvoyer votre attestation aux Impôts. Il suffit de compléter votre déclaration. Si vous ne vous souvenez plus du montant versé à EELV, je vous conseille de me contacter: s.antoine.eelvfc@gmail.com. Nous disposons d'un bon fichier Excel qui nous permettra de vous renseigner rapidement.

Désolés de vous imposer ce contretemps...

Suzy Antoine



Bulletin d'adhésion / dons

Un parti politique vit aussi des cotisations et des dons versés par ses adhérent-e-s.

C'est ce qui lui permet d'entreprendre des actions et de se faire entendre.

- Rappel : en adhérent, coopérant ou en faisant un don, vous bénéficiez d'une réduction fiscale égale à 66% du montant de votre versement.
- La loi limite à 7500 € par an les versements effectués à un parti politique par un particulier.
- Votre adhésion sera effective dès réception de votre paiement et après un enregistrement par les instances d'Europe Ecologie Les Verts de notre région, ce dans un délai de deux mois.
- Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant en vous adressant à : donneespersonnelles@eelv.fr



Homme Femme Date de naissance :
 Profession :
 Nom : Prénom :
 Numéro, rue :
 CP : Commune :
 Tél fixe : Tél portable :
 Courriel :

Cette grille de cotisation présente le niveau de cotisation attendu en fonction de votre revenu mensuel. Les niveaux de cotisation présentés ci-dessous sont indicatifs et laissent la possibilité à chacun de tenir compte de sa situation personnelle, familiale et sociale du moment.

Revenu mensuel	Cotisation annuelle
<input type="radio"/> < 1200 €, précaires, étudiants, ...	36 €
<input type="radio"/> 1200 €	55 €
<input type="radio"/> 1300 €	80 €
<input type="radio"/> 1400 €	100 €
<input type="radio"/> 1600 €	120 €
<input type="radio"/> 1800 €	160 €
<input type="radio"/> 2000 €	200 €
<input type="radio"/> 2300 €	230 €
<input type="radio"/> 2500 €	250 €
<input type="radio"/> 2800 €	300 €

Cotisation annuelle correspondant au moins à 0,8% de votre revenu annuel

Je choisis de payer par chèque (s).

Joindre 1 (ou chèques retirés les mois que vous indiquez au dos) à l'ordre de : AF EELV-FC

Je choisis le virement bancaire.

Demandez-nous le RIB de l'association de financement.

Je choisis de payer par CB au national

Nous ne proposons plus pour l'instant l'option du prélèvement automatique. En effet cette formule est devenue très onéreuse suite à une modification de la réglementation européenne (SEPA : espace unique de paiement en euros) et ne serait intéressante que si tous nos adhérent-e-s optaient pour cette solution.



26

Adhérent	ou	Coopérateur	ou	Donateur
Montant de ma cotisation: minimum 36 €		Montant de ma contribution: à partir de 20 €		Montant de mon don
	euros		euros	euros

Nos coordonnées : Europe Écologie Les Verts de Franche-Comté—77, Grande Rue—25000 Besançon
 Tél : 03 81 81 06 66
 Mail: eelv.fcomte@gmail.com
 Site : <http://franche-comte.eelv.fr>

FRANCHE - COMTÉ

EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

Le roman-photo de la campagne des Européennes



Jeudi 14 mars : première Vague Verte

Devant la gare Viotte de Besançon, Cécile Prudhomme et Anthony Poulin défient le mauvais temps.

Samedi 16 mars : parc Micaud à Besançon.

Au moins 2 000 personnes dans la Marche pour le climat.



Jeudi 11 avril : réunion publique à Dole

Anna Maillard , notre candidate franc-comtoise, et Dominique Voynet ,venue soutenir la jeune candidate.

Semaine du 23 au 27 avril :

Le porte à porte commence à Besançon.
300 portes frappées en 3 jours.

L'accueil est le plus souvent cordial. Les gens semblent préoccupés par l'état de la planète...



Roman-photo (suite)

Mardi 30 avril : deuxième
Vague Verte

Sortie gare Viotte Nord à Besançon

Benoit Cypriani et Dominique
Dubus bravent la fraîcheur matinale.



Mercredi 1^{er} mai : Besançon

Il fait enfin beau ! Nous déambulons
avec notre vélo-cargot, pris d'assaut
par les enfants de Cécile
Prudhomme.



Samedi 4 mai : Vesoul

À l'appel d'Anna Maillard, David
Cormand et Karima Delli sont venus
défendre la condition animale lors
d'une manifestation contre un des
derniers élevages de visons en France.

Les 2 coSR : Cécile Prudhomme et
Philippe Chatelain.



Lundi 6 mai : Lons-le-Saunier
et Val Sonnette

David Cormand visite une commune
rurale (Val Sonnette) en pleine transi-
tion écologique, avec Brigitte Monnet,
maire.

Anne Perrin et Sarah Persil, respon-
sables du groupe local, ont têté la che-
ville ouvrière de cette rencontre.

